



Mairie de Béhoust

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 5 DECEMBRE 2017

<u>Date de convocation :</u> 29 novembre 2017	L'an deux mille dix-sept le 5 décembre à 20 heures 45. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy PELISSIER, Maire.
<u>Date d'affichage de la convocation :</u> 29 novembre 2017	<u>Etaient présents :</u> Mmes, Maryse BARADAT, Elisabeth BERTOLUS, Martine AUFFRET, Séverine LESAFFRE, Elisabeth DUFAUD,
<u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 11 Présents : 09 Pouvoirs : 02 Votants : 11	Mrs Chandar OUTTIRAPOULLE, Rodolphe GARNIER, Alain DUFAUD <i>Formant la majorité des membres en exercice.</i> <u>Absents excusés et représentés :</u> Clarisse PELISSIER représentée par Guy PELISSIER Jean-Pierre VOUTERS représenté par Alain DUFAUD <u>Absents Excusés :</u> <u>Secrétaire de séance :</u> M Rodolphe GARNIER

Ont été adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes :

↪ **Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 6 novembre 2017**

↪ **Autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition de 2 parcelles de terrain – Route de Flexanville**

Opportunité de l'acquisition à raison notamment des travaux futurs relatifs à l'aménagement du Hameau des Masures des parcelles cadastrées :

- Section B n° 61 superficie 4260 m² (dont 1500 m² en zone UHa et 2760 m² en zone A)
- Section A n° 38 superficie 500 m² zone A

situées Route de Flexanville,

↪ **Décision Modificative n° 1 Budget Primitif 2017**

Il convient d'inscrire au budget de l'exercice 2017 les crédits nécessaires pour permettre de régler les dépenses liées à l'acquisition des parcelles susvisées.

↪ **Echange de parcelles de terrain – 6 Rue de la Masse et Rue du Moutier**

Echange des parcelles de terrain n° 197-198 et 81 sises 6 Rue de la Masse et Rue du Moutier en vue d'un accès commun

↪ **Urbanisme**

Déclaration Préalable :

DP 078 053 17 Y0014 13 Rue de la Masse – Création de deux lucarnes – NON OPPOSITION

↳ Questions diverses – Ont été évoqués

- Eclairage public de la Rue de la Masse
- Autorisation demandée par Chateaufort relative à la suppression du poste de sécurité du château
- Interroger le Département pour la sécurisation de la Rue du Nid de Geai
- Le menu du repas des anciens
- Interview de Monsieur le Maire par les enfants de l'école communale de Béhoust lundi 11 décembre prochain

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h19.

Le Maire

Guy PELISSIER

